

Madame La Présidente
Claudie BALCON
Communauté de communes
Bd des Frères Lumière
29260 LESNEVEN

LES ATELIERS DE MENEHAM

Au sein du site de Meneham, à Kerlouan sur la côte nord du Finistère, les travaux de restauration menés par la Communauté de communes sont terminés depuis 2009. L'ancienne caserne des douaniers, comprend 4 ateliers disponibles à la location. Ces ateliers se veulent être des lieux où des artisans font partager leur passion au public pendant une année, renouvelable deux fois.

Avec la création des ateliers, la communauté de communes a souhaité :

- Valoriser Meneham par l'artistique
- Sensibiliser le public à l'artisanat
- Mettre en valeur le savoir-faire local et sa diversité
- Permettre à des artisans de valoriser leurs œuvres grâce au site

Le site bénéficie d'atouts certains :

- Un environnement au patrimoine naturel et culturel unique
- Un lieu chargé d'histoire : village de paysans-pêcheurs, patrimoine restauré
- Un bâtiment qui permet la proximité des artisans dans un même espace et un repérage facile pour les Visiteurs
- L'intégration dans un site touristique global développant d'autres activités (restauration, hébergement, muséographie...)

Les ateliers sont ouverts à 3 domaines d'activité : artisanat local, artisanat d'art et art.

4 ATELIERS

Les ateliers des artisans se situent dans l'ancienne caserne des douaniers qui se compose ainsi :

- ☞ 3 espaces de 30 m² en rez-de-chaussée et 16 m² en mezzanine à l'étage (sous combles), soit 46 m² au total,
 - ☞ 1 espace de 44 m² en rez-de-chaussée et 29 m² en mezzanine à l'étage (sous combles), soit 73 m² au total.
- Les 4 ateliers sont attenants et communiquent tous directement sur l'extérieur.

LES REDEVANCES

Les tarifs de location sont chaque année revus et votés par la communauté de communes. Toutes les charges locatives sont comprises dans la redevance d'occupation.

POUR ALLER PLUS LOIN

Un dossier complet est disponible sur le site Internet de l'Office de Tourisme Lesneven Côte des Légendes, rubrique Meneham, comprenant les éléments suivants :

- Présentation générale de Meneham
- Dossier de candidature
- Charte des artisans
- Exemple de convention d'occupation du domaine public (envoyé ultérieurement par la communauté)
- Redevances d'occupation 2023 (en attente d'être votées)

Si vous êtes intéressés et si vous souhaitez proposer votre candidature, merci de compléter le dossier de candidature et la charte des artisans, et à nous les renvoyer dès que possible. Un comité de sélection se chargera de l'étude des demandes fin novembre pour une entrée au 1^{er} avril.